



RÉGION
COSSONAY
AUBONNE
MORGES



**POUR UN DISTRICT UNI,
OUVERT ET DYNAMIQUE**

RAPPORT D'ACTIVITES

2019

Photo de couverture :
Montricher, 4e Rencontre de
l'Economie

LA RÉGION EN QUELQUES CHIFFRES :

- 83'533 habitants (31.12.19)
- 62 communes
- 37'305 hectares,
dont 54% de surfaces agricoles
- 42'800 emplois (2017)

CONTACT

Association de la région de
Cossonay-Aubonne-Morges
Rue Neuve 1
Case postale 77
1304 Cossonay

Tél : 021-862.22.75
Fax : 021-862.22.77
Site : www.arcam-vd.ch
Mail : info@arcam-vd.ch

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT 3

ACTIVITÉS 2019 4

Administration 4

Assemblée générale 4

Comité 4

Bureau opérationnel 5

Communication 6

Promotion économique 7

Guichet entreprises 7

Plateforme économique 8

Littoral Parc 8

Système de gestion des zones d'activités 9

Rencontres de l'Economie 10

AppApp 10

pmebox 10

CODEV 10

Agriculture 11

Filière bois 11

Aides financières 13

Aménagement du territoire 14

Gravières 14

Vitalité socio-économique des centres 14

CartoJuraLéman 14

Mobilité 15

Park & Region 15

Offre de vélos en libre-service 15

Schéma directeur de la signalisation 15

Semaine européenne de la mobilité 15

Réseau de transports publics 16

Mobilité électrique 16

Hautemorges 16

Développement régional & Affaires publiques 17

Commission Energie 17

Formation aux communes 17

Système de financement régional 17

Tourisme 18

Slow destination 18

Soutiens aux acteurs touristiques 18

Fête de la tulipe 18

Gouvernance du tourisme 18

Etats généraux du tourisme 19

Plateforme be-mobile 19

Taxes de séjour 19

COMPTES 2019 20

PROJETS 2020 21

REMERCIEMENTS 22

ABRÉVIATIONS 23

LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2019 correspond à l'aboutissement d'une décennie de travaux menés par l'ARCAM. Créée en 2009, par la volonté des 66 communes de l'époque, notre association s'est mise au service de toute une région. Le chemin parcouru est important et les résultats obtenus vont au-delà des attentes...

POUR UN DISTRICT UNI, OUVERT ET DYNAMIQUE !

Le comité est fier de vous présenter dans ce rapport d'activités les nombreuses tâches menées en 2019 par les opérationnels de l'ARCAM.

Vous constaterez par sa lecture la grande activité déployée dans diverses politiques publiques comme la promotion économique, le développement régional, le tourisme, l'aménagement du territoire ou bien encore la mobilité. A mi-chemin dans la mise en œuvre des stratégies régionales 2018-2022, l'ARCAM a déjà conduit de nombreux dossiers à bon port. Son implication dans la conduite de ces politiques publiques, au service des communes, permet d'assurer à la population et aux entreprises de nombreuses prestations et le maintien de la qualité de vie dans le district.

Je tiens là à remercier les opérationnels de l'ARCAM, ainsi que tous ceux et toutes celles qui ont contribué à ce travail au service de notre région. Nous ne répéterons jamais assez que notre force réside dans la somme des parties et que la contribution de chacun est essentiel au développement de notre si beau district !

Je suis persuadé que ce travail est rendu plus efficace encore depuis l'adaptation en 2016 des 5 secteurs de l'ARCAM. Cela permet à chacun de s'activer au travers de groupes de travail pour trouver des solutions propres à leur territoire. Nous nous réjouissons de cette belle dynamique.

A l'heure où nous rédigeons ce rapport d'activités, nous nous trouvons confrontés à la crise du « coronavirus » et constatons à quel point nous devons rester humbles devant notre mission tout en étant plus que jamais « uni, ouvert et dynamique... au service de notre district » !



Georges Rime
Syndic de Cossonay



ACTIVITÉS 2019

ADMINISTRATION

Des assemblées générales, statutaires et informatives

Deux assemblées générales ont été organisées en mai à Sévery et en novembre à Lussy-sur-Morges. Elles ont permis l'approbation des comptes et du budget et porté à la connaissance des membres l'avancement des principaux dossiers gérés par l'ARCAM.

L'assemblée de mai a également été l'occasion de prendre connaissance du travail effectué par les communes concernées par un projet de fusion, à savoir Aubonne-Montherod et Hautemorges. La présence de Mme Béatrice Mettraux, Conseillère d'Etat, a permis d'obtenir toutes les informations utiles sur les mesures de soutien que le Conseil d'Etat peut apporter aux communes qui s'engagent dans un tel projet.

Un Comité, actif et réactif

Six séances ont permis au Comité de l'ARCAM de suivre et de traiter les affaires courantes. Elles ont également été l'occasion de présenter les dossiers suivis par l'association et de préavisier ou d'octroyer des soutiens financiers à des projets régionaux. De plus, des rencontres particulières ont été organisées :

- Une séance avec le Comité de la région de Nyon a permis d'échanger sur les pratiques et les projets des deux associations et de renforcer les collaborations instaurées. Ces réunions ont lieu à un rythme bisannuel.
- La Direction du développement et de la coopération (DDC), en collaboration avec des acteurs locaux, a organisé une visite du district pour une délégation de l'Afrique de l'Ouest. Le processus régional et les politiques d'impulsion ont été présentés.

En parallèle, le bureau du Comité s'est réuni à quatre reprises pour assurer la gestion du personnel, suivre la situation comptable et budgétaire de l'association et prendre position sur l'avancement de plusieurs dossiers.

COMITE au 31 décembre 2019

Secteur 1

M. L.-E. Rossier, Syndic, Aubonne, *Vice-Président*
 M. D. Mosini, Syndic, St-Prex
 M. Ph. Reymond, Municipal, Gimel

Secteur 2

Mme L. Cretegnny, Syndique, Bussy-Chardonney
 M. J.-H. Burnier, Syndic, Bière

Secteur 3

M. V. Jaques, Syndic, Morges, *Vice-Président*
 M. B. Duperrex, Syndic, Vullierens
 M. G. Delacrétaz, Syndic, Prévèrenge

Secteur 4

M. G. Rime, Syndic, Cossonay, *Président*
 Mme A.-L. Rime, Syndique, L'Isle

Secteur 5

M. G. Bichsel, Municipal, Pompaples

Invitée

Mme A. Arn, Préfète

ASSEMBLEE GENERALE

- *Président* :
M. Frédéric Rossi, Municipal, Gollion
- *Vice-Présidente* :
Mme F. Coderey, Syndique, Berolle

COMMISSION DE GESTION

- S1 : M. D. Barbezat, Syndic, Saubraz
 - S2 : M. A. Rosset, Syndic, Mollens
 - S3 : M. J. De Benedictis, Syndic, Echandens
 - S4 : M. P. Rossy, Municipal, La Chaux
 - S5 : M. J.-F. Meylan, Municipal, La Sarraz
- Suppléants :
- M. Salvatore Guarna, Syndic, Tolochnaz
 - M. André Augsburg, Municipal, Echichens



Le bureau opérationnel, la base technique et administrative

Les activités menées par l'équipe opérationnelle se basent sur la convention passée avec le DEIS, document qui définit les missions auxquelles doit répondre l'association pour obtenir un soutien financier de la LADE. Cette convention, initialement échue au 31 décembre 2019, a été prolongée d'une année pour permettre une révision de son contenu, tant sous l'angle des prestations à accomplir que sur les critères déterminant le soutien financier.

Au 31 décembre 2019, l'ensemble des communes du district de Morges (62 communes, plus de 83'000 habitants) sont membres de l'ARCAM. L'association compte également 77 membres entreprises.

Au niveau de l'équipe opérationnelle, quelques modifications sont à relever :

- Engagement de Mme Sarah Pavillard, stagiaire, par un CDD de 18 mois, pour effectuer la numérisation des panneaux de signalisation et les inclure dans le géoportail. Cette mission s'insère dans l'élaboration du schéma directeur régional de la signalisation. Cette ressource a été partagée avec la Maison de la Rivière pour ses activités d'animation.
- Engagement de Mme Marie-Lys Perrier-Bizeau, stagiaire ORP, pour 6 mois, pour assister le délégué économique dans les actions à mener dans la zone de Littoral Parc.
- Le CDD de M. Maxime Gervasi a pu être prolongé pour une durée de 3 ans compte tenu du fait que l'ARCAM a pu développer de nouveaux projets touristiques et trouver les financements adéquats.
- Mme Pauline Fanguin s'est absentée durant quelques mois en raison d'un congé maternité.

Au 31 décembre 2019, l'équipe opérationnelle de l'ARCAM totalise 11 personnes pour 8.4 ETP. Depuis le début de l'année, l'ensemble de l'équipe utilise un nouvel outil de gestion du temps de travail, appelé Wigii-système, qui permet d'avoir des informations plus précises sur le temps consacré par le personnel pour les différentes actions ou projets menés par l'ARCAM.

Une délégation du personnel a rencontré l'équipe de l'Antenne Région Valais romand, association qui met en place des actions analogues. Cela a permis des échanges d'expériences fructueux.



Assemblée générale - mai 2019 - Sévery

COMMUNICATION

L'activité de l'ARCAM doit bien évidemment se concentrer sur les missions qui lui sont confiées par le DEIS. La communication sur ses activités doit cependant être considérée comme importante, dans le sens où elle permet de mettre en évidence les projets régionaux qui sont portés par l'ARCAM et donc de porter à la connaissance de tous les développements du district.

Pour assurer la transmission de ces informations, l'ARCAM utilise différents vecteurs, adaptés aux destinataires et aux renseignements qu'elle souhaite diffuser.

La communication récurrente

Afin d'informer régulièrement les membres de l'association des activités qui sont menées, l'ARCAM utilise les vecteurs suivants :

- Le site internet présente l'ensemble des activités et des prestations à disposition. La partie réservée (Extranet) permet un accès privilégié de nos membres institutionnels à certaines informations ou prestations en ligne. Ainsi, les inscriptions aux différents événements organisés par l'ARCAM se font par ce biais, ce qui facilite les démarches. Durant l'année 2019, plus de 26'000 visiteurs ont consulté le site.
- L'ARCAM développe également sa présence sur les réseaux sociaux, Facebook et LinkedIn. Ces pages sont régulièrement alimentées par différentes informations sur nos événements et activités (respectivement 43 et 19 publications). En 2019, les pages ont totalisé respectivement 34'500 et 3'400 vues.
- La publication « ARCAM info » rend compte du travail du Comité. Elle a été éditée à 3 reprises en 2019. Elle est transmise sous la forme d'un bulletin imprimé pour les membres institutionnels et sous celle d'une newsletter pour les autres destinataires.

Une nouveauté : la plateforme des projets régionaux

Conformément aux stratégies de l'ARCAM pour la période 2018-2022, une nouvelle plateforme internet a été créée : <https://projetsarcam.ch/>. Elle présente les projets portés par des tiers qui ont été soutenus par l'ARCAM, que ce soit par la recherche de financement, des conseils ou du coaching. Cette plateforme, accessible depuis le site internet principal de l'association, permet de mieux faire connaître les projets qui apportent une plus-value à la région et méritent à ce titre d'être portés à la connaissance du plus grand nombre.

10 ans d'existence : ça se fête !

Pour marquer les 10 premières années d'existence de l'ARCAM, différentes opérations ont été menées :

- La plus marquante : l'ARCAM s'est dotée d'un nouveau logo qui exprime la typologie de la région : le bord du lac et trois zones de territoire (le littoral, le moyen pays, le pied du Jura).
- La plus gourmande : l'ARCAM a sponsorisé le repas des exposants de l'Expo de Cossonay, utilisant cette « tribune » pour présenter son nouveau graphisme.
- La plus communicative : durant l'année, mois après mois, l'ARCAM a édité des articles dans la version tous-ménages du journal de Morges pour dresser un premier bilan des actions mises en place et rappeler les prestations délivrées.



PROMOTION ÉCONOMIQUE

Le guichet entreprises, le cœur des activités de l'ARCAM

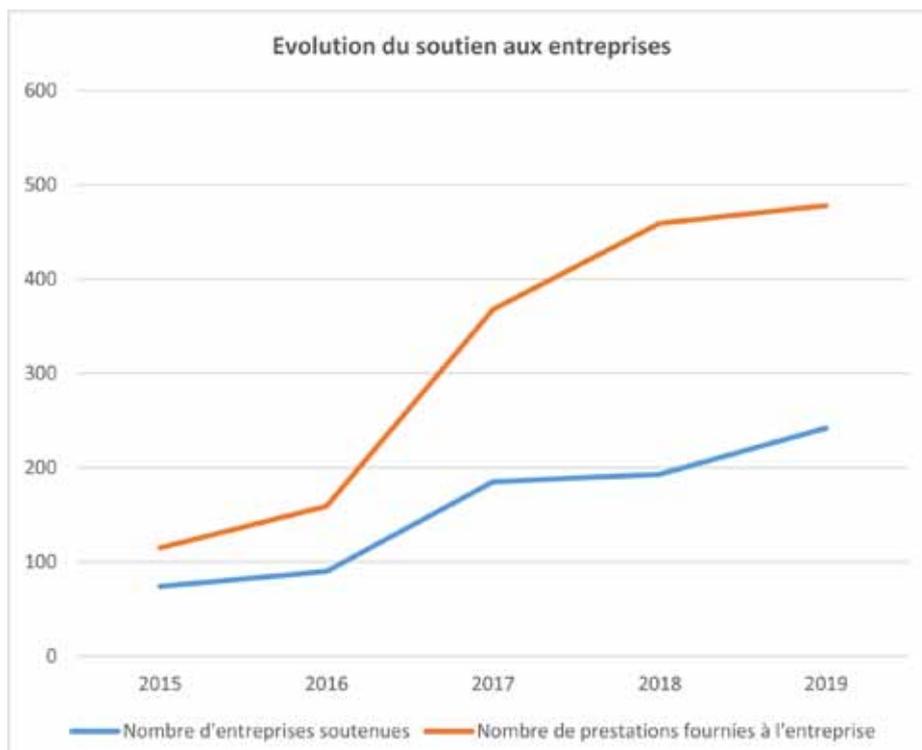
Raison d'être de son existence, la promotion économique a pour principal objectif de préserver et, si possible, d'augmenter le nombre d'emplois dans le district. Bien que la mesure du nombre d'emplois créés est difficile, on peut relever, à titre d'exemple, que l'activité de l'ARCAM a participé aux projets suivants :

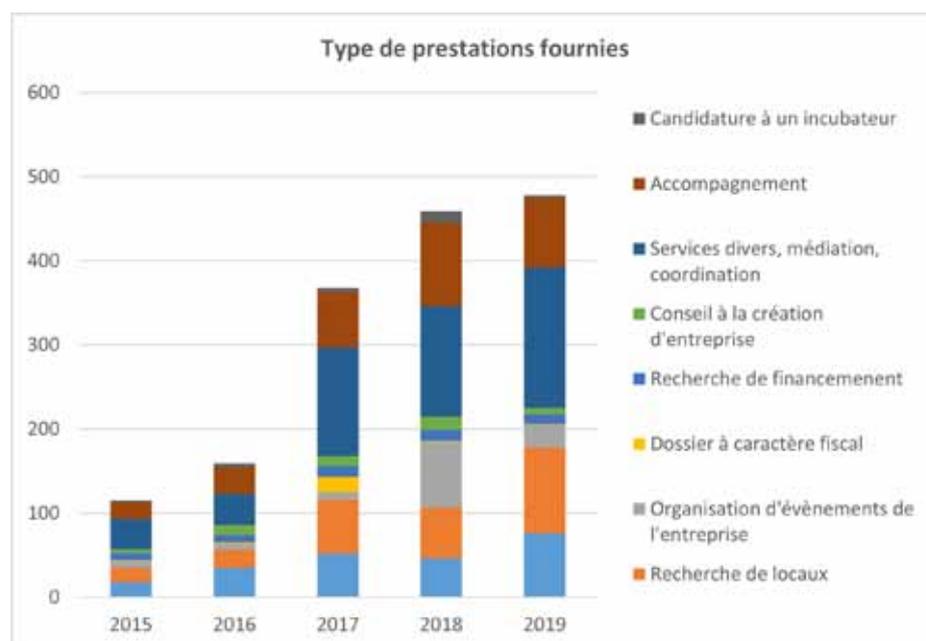
- Vente d'une parcelle de 17'000m² à Tolochenaz, ce qui devrait permettre de réaliser un projet industriel qui générera plus de 500 emplois à l'horizon 2021.
- Vente d'une parcelle de 12'500m² à Morges, permettant la réalisation d'un projet industriel et tertiaire qui générera plus de 800 emplois à l'horizon 2024.
- Implantation de la société Nanolive à Tolochenaz, générant ainsi 50 emplois hautement qualifiés.
- Recherche de locaux pour une société morgienne, permettant ainsi à cette entreprise de maintenir son siège dans le district. Ce ne sont pas moins de 80 emplois qui ont été ainsi conservés dans le district.

Ces activités supposent d'être réactif lorsque des opportunités surviennent, d'élaborer des projets de développement adéquats, de prendre tous les contacts nécessaires avec les propriétaires des terrains et avec les investisseurs potentiels pour mener à bien les négociations afin d'aboutir à des projets d'entreprise répondant aux besoins et générant des emplois pour la région.

Au total, en 2019, l'ARCAM a étroitement contribué à générer environ 1500 d'emplois dans le district et en a préservé près d'une centaine.

Le soutien aux entreprises de la région représente une part importante des activités de l'ARCAM. En 2019, les demandes de 242 entreprises ont pu être traitées (+25% par rapport à 2018), représentant 478 prestations délivrées (+4%). Les plus fréquentes concernent les services de conseils, médiation et coordination (35% des cas), la recherche de locaux (21%) et l'accompagnement (17%). Près de deux tiers des demandes proviennent d'entreprises déjà installées dans la région.





La plateforme économique, le rendez-vous des entreprises de la région

L'ARCAM a le plaisir de compter de nouveaux membres privés. Le nombre d'entreprises se monte à la fin de 2019 à 77 et est en croissance continue. Ce réseau renforce la légitimité économique de l'ARCAM et facilite la mise sur pied de mesures de nature économique. La diversité des activités représentées et leur taille font de cet organe une représentation du tissu économique local.

De leur côté, les membres peuvent profiter des événements organisés par l'ARCAM et bénéficient du réseau régional d'entreprises. Comme le dit la citation, « l'union fait la force », notre association est engagée pour soutenir cette communauté, gage d'une région économique forte et dynamique !

Littoral Parc, un site stratégique, des actions particulières

Ce site économique constitue une zone d'activités stratégique pour la région et mérite à ce titre quelques attentions particulières. Il est en effet important de pouvoir y assurer un développement optimal et mettre en place les conditions-cadres adéquates, notamment en matière de mobilité, pour accueillir de nouveaux emplois. Ce programme est soutenu par le canton au travers d'un financement LADE de Fr. 30'000.- en 2019 et de Fr. 60'000.- en 2020.

Pour assurer la gestion de ce périmètre réparti territorialement sur 4 communes, l'ARCAM a entrepris les actions suivantes :

- Un Club des Entreprises a été créé, réunissant sur une base volontaire, les entreprises du site. Animée par le délégué économique de l'ARCAM, il met en place les actions suivantes :
 - L'animation générale du site, par la mise sur pied d'événements.
 - La mise en place de services mutualisés et de partage de compétences.
 - Le développement du club par l'adhésion de nouveaux membres et leur fidélisation.
 - La création d'une plateforme communautaire (mylittoralparc.ch) réunissant les entreprises et leurs employés.
 - Le développement d'un marketing territorial pour la zone.

- La mise en place d'un plan de mobilité du site, sous l'égide du délégué mobilité de l'ARCAM, dont le résultat doit permettre de faciliter les déplacements dans la zone, développer la mobilité douce et améliorer l'utilisation de transports publics dans le cadre réglementaire du plan de mesures OPair. La première mesure concrète a été mise en place en décembre 2019, à savoir le prolongement de la ligne 724 (Morges/Marcelin – Etoy, gare) jusqu'à Allaman, permettant la desserte de la zone.

Un système de gestion des zones d'activités pour un développement adéquat

Le plan directeur cantonal révisé impose la mise en place de systèmes de gestion des zones d'activités (SGZA) qui assurent une offre foncière adaptée aux besoins de l'économie et garantissent un développement économique conforme aux stratégies adoptées.

Le district de Morges, pour pouvoir assurer son développement économique, doit s'engager dans un processus qui permettra la mise en place d'un tel système. Durant l'année 2019, sachant que cette obligation s'étend sur l'ensemble du territoire vaudois, des discussions ont été menées entre la CODEV et les instances cantonales pour définir les modalités de mise en œuvre qui peuvent se résumer de la manière suivante :

- Elaboration d'une stratégie économique régionale, incluant la réalisation d'un diagnostic de la situation et la définition d'objectifs à atteindre en matière de développement.
- Définition de la gouvernance à mettre en place pour assurer la gestion du système, à l'échelle régionale et locale.

Compte tenu du fait qu'une partie du territoire du district est intégré dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges, celui-ci sera analysé par le PALM. Par contre, sous l'égide de l'ARCAM, une importante étude va être engagée sur le reste du territoire. Le choix du mandataire a fait l'objet de la procédure adéquate durant 2019 et le début des travaux est prévu en hiver 2020.

Les communes ont été consultées et seront impliquées tout au long du processus d'établissement de ce système de gestion. Une commission a été nommée pour mener à bien ces travaux.





Rencontres de l'Economie

Depuis deux ans, l'ARCAM organise des rencontres thématiques permettant aux entreprises de la région de participer à ces rendez-vous ponctuels qui leur apportent informations et opportunités de réseautage.

En 2019, la première rencontre a eu lieu dans le cadre de l'Expo Pied du Jura à Montricher. En présence de Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat, les entreprises ont obtenu de nombreuses informations sur la thématique de l'énergie, particulièrement sur différentes options qui peuvent participer à la transition énergétique.

La seconde a été organisée lors de l'Expo de Cossonay et a permis de mettre l'emploi au centre des préoccupations, notamment les différents soutiens qui permettent aux entreprises de participer à la réinsertion de personnes en difficulté.



AppApp, un soutien utile pour les apprentis

L'ARCAM poursuit son soutien aux entreprises formatrices en finançant l'organisation de cours d'appui destinés aux apprentis résidant ou travaillant dans la région. En petits groupes, ces appuis permettent de soutenir les jeunes qui rencontrent des difficultés dans les branches enseignées dans les écoles professionnelles. En 2019, ce sont 16 groupes qui ont pu être ouverts, essentiellement dans des branches techniques (économie, mathématiques, électrotechnique). Ce sont près de 80 apprentis de la région qui ont eu ainsi l'occasion d'améliorer leurs connaissances, et par là leurs résultats.

Rappelons que cette mesure, qui s'est déployée sur l'ensemble des territoires couverts par les associations économiques régionales, bénéficie d'un soutien de la Fondation pour la formation professionnelle (FONPRO), permettant ainsi de limiter la participation financière des apprentis à ce dispositif. Cela engage cependant l'ARCAM chaque année à hauteur de Fr. 23'000.-. Le compte bancaire lié à cette action se monte à Fr. 20'742.20 au 31 décembre 2019.



pmebox, une nouvelle aide pour les entreprises

En 2019, l'ARCAM est devenue membre de l'association pmebox qui propose aux entreprises (PME) des formations sur différentes thématiques en lien avec l'activité entrepreneuriale. Elles sont présentées sous forme de packs thématique (boxes) permettant l'accès à des ateliers spécialisés construits de manière à apporter une réponse pragmatique aux dirigeants.

Les entreprises de la région qui souhaitent obtenir une de ces boxes bénéficient d'un rabais forfaitaire de Fr. 100.-.



CODEV, une organisation au service des régions

La Coordination du développement économique vaudois (CODEV) est une plateforme d'échanges qui réunit les 10 associations économiques régionales du canton. Durant l'année 2019, elle s'est dotée de nouvelles stratégies pour la période 2020-2023. Celles-ci prévoient de renforcer le soutien à ses membres en mettant en place des mesures propres à renforcer les compétences des associations régionales (cours de formation, partage de compétences), à améliorer le positionnement des régions au travers de représentations et d'une communication renforcée et à faciliter le développement des activités régionales en mettant en place des outils de gestion communs ou des produits et actions à une échelle suprarégionale.

Par ailleurs, l'ARCAM assure, par mandat, la coordination des actions de la CODEV. Depuis 2013, la présidence était tenue par le directeur de l'ARCAM. La main est passée à PROMOVE en 2020.

L'agriculture, un secteur économique important pour la région

Le district de Morges compte proportionnellement deux fois plus d'emplois du secteur primaire que le canton. Cela indique clairement que l'agriculture est un secteur économique encore bien présent dans la région et pour lequel il est important d'engager des actions spécifiques. Celles-ci s'intègrent essentiellement dans deux programmes promus par la Confédération :

- Les projets de développement régional agricole (PDRA) permettent de développer et promouvoir des produits suisses ou régionaux intégrant l'agriculture de manière prépondérante. Les PDRA doivent ainsi apporter des impulsions en faveur du développement régional à partir du potentiel de l'agriculture et les différentes mesures qui les composent doivent faire l'objet d'une mise en réseau (projet collectif). Actuellement, l'ARCAM accompagne deux PDRA :
 - Le PDRA permettant la mise en place d'une filière de la noix. Le dossier a été validé en 2019 par l'OFAG et par le Conseil d'Etat. Il est dans sa phase finale de consultation et permettra de soulever un soutien à fonds perdu de Fr. 3'219'400.- pour un investissement total de Fr. 10'050'900.-. Le Moulin de Sévery est aussi bénéficiaire de ce soutien dont un prêt LADE supplémentaire de Fr. 475'000.- et une aide de la Loterie Romande de Fr. 170'000.-.
 - Le PDRA de l'Ouest vaudois, initié en 2017 dans le secteur 1 de l'ARCAM, qui réunit 4 projets partiels ainsi qu'une mesure commune de sensibilisation et de commercialisation sur 3 régions (Morges, Nyon, Vallée de Joux). Le projet avance et doit impérativement être finalisé en 2020 mais il n'est pas facile de conduire les démarches propres à chaque porteur de projet :
 - L'abattoir CARRE à Aubonne
 - La Maison des vins de la Côte à Mont-sur-Rolle
 - Le programme Harmonie d'alpage du Parc Jura vaudois
 - La Fromagerie de l'Etraz à Senarclens
 Un Comité en assure le pilotage et la coordination de la communication. Une demande de financement global a été transmise à l'OFAG pour obtenir un soutien financier puisque l'ensemble de ces projets totalisent Fr. 21'000'000.- d'investissement.
- Le programme de développement de l'espace rural (PDER) qui vise à stimuler le développement économique du secteur agricole, notamment en développant de nouvelles filières. Initié en 2017 dans le secteur 1 de l'ARCAM, il concerne des projets permettant de valoriser des produits alimentaires et des prestations touristiques. Le rapport final a été livré en début d'année 2019.

Filière bois régionale

Chaque minute plus d'un mètre cube de bois croît dans les forêts du canton de Vaud. Les avantages de cette ressource locale sont indéniables : produite localement l'exploitation de cette matière première participe à l'entretien régulier des forêts et favorise le maintien du savoir-faire et des emplois locaux de la filière.

Le programme de promotion de la filière bois régionale, associe huit partenaires. Il est soutenu financièrement par le canton de Vaud et la Confédération et développe trois axes :

- L'information des collectivités publiques s'est concrétisée en 2019 d'une part avec un Rendez-vous du bois à Rolle le 16 janvier 2019 sur le sujet des marchés publics. En juin le programme a participé à Cossonay à la journée des communes de l'UCV. L'ARCAM a accueilli sur son stand le programme de promotion



de la filière bois régionale dont elle est partenaire et Lignum Vaud. Dans ce cadre, une visite « filière bois régionale » a été organisée pour mettre en valeur des réalisations et des entreprises actives dans ce domaine et permettre ainsi aux élus d'avoir une image très complète des possibilités de mise en œuvre du bois en filière courte.

- L'ARCAM participe à deux groupes techniques dans le cadre du programme de la promotion de la filière bois régional. Le premier, COTECH B, qui s'occupe des « conditions cadres et développement territorial » a piloté une étude dont l'objectif était d'estimer les besoins fonciers de la filière dans le canton. Cette étude en complète une première qui concernait uniquement le périmètre de l'ouest vaudois (Vallée de Joux et districts de Morges et de Nyon)
- La fabrication de boîtes à vacherin a été choisie comme un des projets pilotes, dans le cadre du projet PHR économie, auquel est associé le programme de promotion de la filière bois régionale. Les travaux sur ce sujet ont permis un rapprochement entre la filière bois et l'interprofession du Vacherin Mont-d'Or. Des essais pilotes pour la collaboration entre le fabricant de boîtes et une scierie régionale sont en cours.

Un mandat est donné dans le cadre d'un projet destiné à développer le savoir-faire et les emplois locaux et augmenter les possibilités de mettre en œuvre le bois régional en filière courte en tenant compte de tous les assortiments sciabiles produits par la forêt vaudoise. Le projet doit aboutir à une série de propositions de mesures de soutien aux entreprises de la première transformation sera établie.



Des aides financières pour les projets régionaux

Dans le cadre de ses activités et compte tenu qu'elle répond aux exigences de la LADE, l'ARCAM préavise ou attribue des soutiens financiers à des projets qui correspondent à ses stratégies. Ces aides se déclinent de deux manières :

- Les aides provenant du canton (LADE) et de la Confédération (LPR) qui portent sur des projets pour lesquels l'ARCAM émet un préavis. En 2019, les soutiens ainsi obtenus ont pu couvrir plus de la moitié des coûts engagés. A noter qu'en parallèle aux soutiens LADE obtenus, l'ARCAM a accompagné plusieurs porteurs de projets dans la recherche de fonds et contribué ainsi à soulever pour plus de Fr. 1'169'300.- auprès d'autres organismes (Loterie romande, INNTOUR, Fonds du Sport, etc.)

Bénéficiaire	Projet	Coût total	Aide LADE/LPR	Autres régions partenaires
ARCAM	Schéma directeur de la signalisation touristique régionale	183'000.-	120'000.-	
Association lémanique Galère La Liberté	Etude pour la construction d'un port d'attache	62'000.-	31'000.-	
Association PME Box	Développement d'une plateforme d'aides aux entreprises	246'600.-	100'000.-	Nord vaudois, Gros-de-Vaud
Mollendrz ski de fond	Construction d'un bâtiment d'accueil et de stockage	250'000.-	40'000.-	
Eqlosion SA	Challenge "Slow tourisme" au Climathon de Lausanne	100'000.-	17'500.-	
Association BAM la Voie des sens	Dynamisation et diversification de l'offre touristique	550'000.-	250'000.-	
Parc Jura Vaudois	Création d'un espace découverte au col du Marchairuz	273'000.-	100'000.-	Vallée de Joux
Morges Région Tourisme	Création de la plateforme be-mobile et projet pilote de 8 balades commercialisables sur les destinations de Morges et Nyon	530'550.-	150'000.-	Nyon
ARCAM	Vitalité socio-économique des centres	350'000.-	75'000.-	
Association Morges Fleur du Léman	Repositionnement et pérennisation de la Fête de la tulipe (éditions 2020-2021)	965'720.-	100'000.-	
9 bénéficiaires	10 projets	3'510'870.-	983'500.-	

- Le fonds pour de nouvelles activités (FNA), propriété de l'ARCAM, a la particularité d'être alimenté à la fois par la région et le canton. Il a été créé en 2010 pour soutenir des activités économiques nouvelles présentées par des acteurs privés sur le territoire du district de Morges. Ces projets doivent apporter sur le plan économique une réelle valeur ajoutée à la région. Il a permis de soutenir les projets suivants :

Bénéficiaire	Projet	Coût total	Aide FNA
Maison du dessin de la presse	Repositionnement national à l'occasion des 10 ans	17'000.-	8'500.-
Musée du Cheval	Etude de développement sur une nouvelle muséographie	11'000.-	5'500.-
Musée Alexis Forel	Soutien à l'exposition "La Suisse au cinéma"	125'000.-	5'000.-
3 bénéficiaires	3 projets	153'000.-	19'000.-

Par ailleurs, il faut encore relever que 15 entreprises domiciliées dans la région ont obtenu des aides directes du canton, essentiellement pour le développement de produits, des formations particulières ou des participations à des expositions spécifiques. Elles totalisent plus de Fr. 350'000.-.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le développement des gravières sous la loupe

L'activité des gravières est nécessaire au développement de nombreux pans de l'économie. Cependant, elle engendre des nuisances (bruit, trafic) importantes qui se déploient sur un périmètre plus ou moins large. Il est dès lors nécessaire d'analyser le développement de ces sites avec précision pour en limiter les inconvénients. L'ARCAM est amené à jouer un rôle dans la conduite de ces dossiers, sous la forme d'une délégation des communes. Il est à ce titre souhaité que les nuisances soient réduites au maximum sur le district de Morges.

Vitalité socio-économique des centres du district de Morges, un projet pilote en cours

Dans le cadre des stratégies de l'ARCAM, le renforcement de l'attractivité des communes-centres fait l'objet d'un objectif important car il constitue un élément fondamental pour favoriser le dynamisme socio-économique des bassins de vie et de l'ensemble du district. Il s'agit d'assurer le dynamisme de ces localités en offrant des prestations de proximité à la population concernée.

Pour s'engager dans cette direction, l'ARCAM a élaboré en interne un document de type cahier des charges pour démarrer une étude sur le sujet.

Ce projet d'étude doit permettre de réfléchir sur les mesures concrètes à mettre en place pour :

- Capturer l'économie présentielle en accroissant l'activité quotidienne des centres
- Améliorer la qualité de vie de ces centres et de leur bassin de vie
- Renforcer l'attractivité de la région en diminuant son impact environnemental.

Le projet de cette étude a été déposé auprès de la Confédération (ARE) dans le cadre de l'appel à projet pour le programme « Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024 ». Malheureusement notre projet n'a pas été retenu. Vu l'intérêt du sujet, l'ARCAM va maintenir ce projet en réduisant sa voilure.

CartoJuraLéman, le géoportail se développe

L'association CartoJuraLéman compte deux membres : l'ARCAM et la ville de Morges. Ce partenariat a permis de mettre en place un géoportail régional destiné aux communes du district de Morges. A la fin de l'année 2019 l'association comptait 37 communes et 9 associations intercommunales partenaires. Un comité de pilotage constitué des représentants de certaines communes ayant un service technique a été mis en place. Comme chaque année, l'association a organisé des cours de formation destinés à ses partenaires.

Pour plus d'informations www.cjl.ch et map.cjl.ch.



À Propos Nouveautés Partenaires Geodonnées Connexion



MOBILITÉ

D'un point de vue général, les actions liées à ce secteur visent à développer la mobilité en partant principalement des centres régionaux et locaux. Depuis 2019, chaque secteur de l'ARCAM dispose d'un groupe Mobilité qui réfléchit sur les actions à mettre en place dans son périmètre.

Park & Regio, le concept régional de stationnement

L'objectif de ce projet est la mise sur pied d'un réseau de parkings d'échanges (P+R et B+R) à l'échelle régionale garantissant un report modal du transport individuel au transport collectif. Ce projet s'inscrit dans une volonté de mieux contrôler le stationnement au travers d'une politique régionale du stationnement.

Durant l'année, le projet a vu les avancements suivants :

- Etude P+R - Lancement de la 2e phase du mandat d'étude avec subvention DGMR (50%) et idem à terme pour le subventionnement des projets de construction des P+R identifiés,
- Développement d'un outil de gestion numérique permettant de générer une base de données centralisée du stationnement à la disposition des communes et au service de la gestion du réseau de P+R. A ce titre, un partenariat avec l'entreprise Parquery est en cours d'élaboration dans le cadre d'un projet Inno-Suisse (EPFL) pour le développement d'une application.



Offre de vélos en libre-service (VLS)

Afin d'offrir des prestations nouvelles en terme de mobilité douce dans le district, la faisabilité de développer un réseau de vélos électriques en libre-service (VLS) a été étudiée en collaboration avec la SEFA. Il a été convenu qu'un projet pilote soit développé dans le périmètre d'activité de cette dernière afin de pouvoir s'ajuster au potentiel effectif d'un tel système pour le district à l'avenir. Différentes démarches prospectives ont été lancées avec des prestataires offrant un tel service inscrit dans l'objectif d'un complément aux différents modes de transports. Dans sa phase initiale, le projet sera dimensionné pour répondre aux besoins des entreprises situées à proximité des gares régionales.

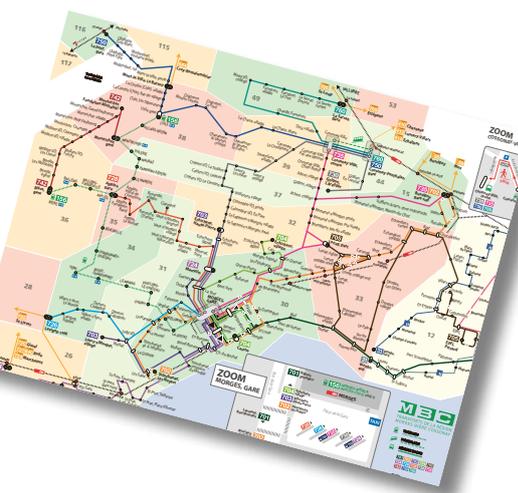
Schéma directeur de la signalisation

La région de Morges souhaite réaliser son Schéma directeur régional afin de pouvoir bénéficier du soutien de l'Etat de Vaud (70%) pour l'étude et la mise en œuvre de la signalisation routière dans le district pour les administrations, l'économie et le tourisme. Inscrite dans le programme d'actions 2019 et validée par le comité de l'ARCAM, l'élaboration de ce schéma a été mandatée au bureau spécialisé Signaxis. Les travaux se poursuivront en 2020. D'ores et déjà, un inventaire de cette signalisation a été fait sur l'ensemble du territoire. La prochaine étape est d'établir la stratégie qui sera ensuite validée par les autorités communales.

Semaine européenne de la mobilité, l'ARCAM donne un bon coup de pédale...

L'ARCAM a, à nouveau, participé à la semaine de la mobilité qui s'organise sur le plan européen. Dans le cadre d'un stand partagé avec la commune de Cossonay, elle a présenté sa vision de la mobilité multimodale et a assuré une animation sympathique avec un vélo produisant des smoothies composés de produits locaux grâce aux coups de pédales dynamiques des participants !





Le réseau de transports publics se développe

Avec le changement d'horaire, l'année 2019 s'est terminée en grande pompe avec de multiples changements intervenus sur le réseau des différents exploitants de la région. On peut notamment citer le lancement de la nouvelle ligne La Sarraz-Cossonay-Penthalaz (760) offrant une desserte nouvelle à Chevilly et Dizy. On peut relever ici la très forte implication des communes avec une prise en charge financière solidaire de l'ensemble des communes du Secteur 5 et également la participation à parts égales de Cossonay et Dizy (Secteur 4) pour les travaux nécessaires à sa mise en exploitation ; Orny bénéficie d'une nouvelle desserte grâce à un prolongement de la ligne Eclépens-St-Loup via Orny (765). Il faut aussi mettre en évidence le prolongement de la ligne 724 (Marcelin-Morges-Saint-Prex-Etoy Gare) sur la gare d'Allaman. Cette nouvelle desserte de la zone d'activités de Littoral Parc répond aux attentes des entreprises de ce secteur (plus de 3'500 emplois).

La mobilité électrique du district, un focus intéressant

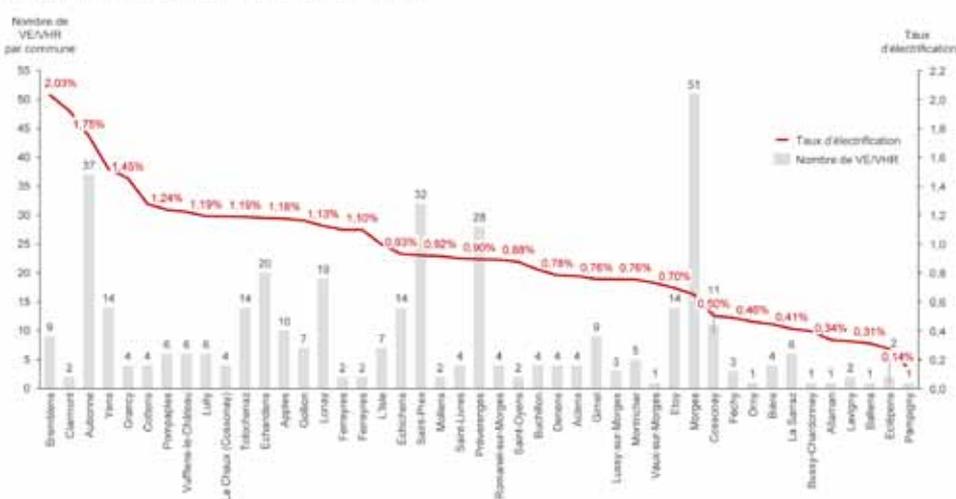
Au début de l'année 2019, les instances cantonales ont lancé un programme de soutien destiné à analyser la mobilité électrique dans les communes. Partant du principe que ce sujet dépasse les frontières d'une commune, l'ARCAM a négocié avec la direction cantonale de l'énergie pour pouvoir engager une étude sur cette problématique à l'échelle du district.

Disposant du soutien nécessaire, l'ARCAM a mandaté un bureau spécialisé pour :

- Dresser un état des lieux de la mobilité électrique dans le district
- Définir les enjeux de la région en matière de mobilité électrique
- Identifier les domaines d'actions de l'ARCAM et des communes

Cette étude a été menée sous la conduite d'un groupe de suivi et un sondage auprès de toutes les communes a été effectué. Elle s'achèvera au début de 2020 par des séances d'informations auprès des 5 secteurs.

NOMBRE DE VE/VHR ET TAUX D'ELECTRIFICATION DES COMMUNES DE L'ARCAM (2018)
Hors communes dans lesquelles aucun VE/VHR n'est immatriculé



Hautemorges, une nouvelle commune qui se préoccupe de sa mobilité

Dans la volonté de se préparer à la fusion, les six communes de Hautemorges ont souhaité être accompagnées par l'ARCAM pour mettre en place leur politique de mobilité et assurer les liens avec le service cantonal pour les demandes de subventions éventuelles. Un premier diagnostic a pu être établi. La volonté est de permettre de faire bénéficier le secteur 2 du dynamisme de cette future nouvelle entité en cours d'élaboration.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL & AFFAIRES PUBLIQUES

Une commission Energie qui porte bien son nom

En 2019, la commission Energie de l'ARCAM a poursuivi son programme d'informations efficaces et neutres à destination des communes. Dans le cadre des « Point Energie », deux thèmes ont été abordés :

- La responsabilité des communes en matière de conformité énergétique des bâtiments
- La comptabilité énergétique. Cette séance a été suivie d'un atelier qui a permis à plusieurs responsables communaux du district de se former sur l'outil informatique permettant de mettre en place une telle comptabilité.

S'agissant du premier sujet, il a permis de mettre en évidence que les Municipalités sont soumises à des obligations légales en matière de conformité énergétique qu'il n'est pas possible d'assumer valablement sur un plan pratique. Forte de ce constat, une délégation de la commission a rencontré la Préfète du district pour en discuter, laquelle a proposé de soumettre cette question aux associations faitières des communes.

Par ailleurs, une rencontre a également été organisée avec le groupe thématique «Energie» du Grand Conseil ainsi que plusieurs députés régionaux. Ce fut l'occasion d'aborder différents aspects de cette problématique. Parmi ceux-ci, la gestion des demandes de pose de panneaux solaires a été abordée et il a été convenu qu'un sondage auprès des communes du district permettrait de mesurer les éventuelles difficultés rencontrées et les solutions envisageables.

Formation aux communes

De manière récurrente, l'ARCAM organise chaque année un programme de formation aux communes destiné à soutenir les élus et le personnel communal dans leurs activités. Pour l'année 2019, les thèmes suivants ont été retenus :

- Les droits de proposition
- Information et transparence vs protection des données
- Les obligations communales en matière d'intégration
- Les expropriations

La première soirée a été ouverte aux membres des organes délibérants des communes. La troisième a malheureusement dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes. Cependant, ce sont près de 30 personnes qui ont assisté à ces séances. La présence d'orateurs de qualité, très investis dans leur domaine, permet ainsi aux communes de parfaire leurs connaissances et de disposer d'informations actualisées pour les renforcer.

Système de financement régional

Les stratégies de l'ARCAM pour la période 2018-2022 prévoient de lancer des réflexions sur la mise en place d'un système de financement régional. Durant l'année, ce sujet a été traité au sein du bureau du Comité. Un document a été élaboré pour dresser un inventaire des systèmes existants dans le canton et présenter les premières pistes de réflexions à intégrer dans les discussions. Ce rapport a été présenté aux membres du Comité en décembre et un groupe de travail a été constitué pour s'engager formellement dans des réflexions plus approfondies.



TOURISME

Slow Destination, encore une année faste

Prévu jusqu'en 2020, le développement de ce projet se poursuit dans le district. L'année 2019 a permis de mettre en place les actions suivantes :

- La Maison de tourisme de Morges a pu être rafraîchie, un espace d'accueil convivial et agrémenté de produits du terroir et maintenant à disposition du public. Une nouvelle excursion guidée a été développée au départ de la Maison du tourisme de Bière. La Sortie à Vélo « Terre nourricière » sera reconduite dès 2020 par le Parc jura vaudois sous la dénomination « Vélo et Terroir ».
- La balade gourmande organisée par MRT a été redynamisée et a rencontré un succès avec 240 participants.
- L'ARCAM a appuyé l'AIPCV dans ses démarches de gouvernance pour le camping de la Sarraz et dans la perspective de développer le camping de passage.

Le repositionnement de la région sous le slogan "Morges Région-Slow tourisme" et l'organisation d'un défi "Slow Tourisme" durant le Climathon de Lausanne complètent ce bilan.

Nombreux soutiens aux acteurs touristiques

En marge des grands projets de développement, l'ARCAM apporte son soutien à de nombreux acteurs touristiques, notamment pour des recherches de fonds. Il existe en effet plusieurs institutions aptes à soutenir des projets touristiques, de petite ou grande ampleur, mais leur accès et les procédures de demandes peuvent parfois paraître complexes. Dès lors, l'ARCAM renseigne les porteurs de projet sur le réseau de soutien existant et les accompagne dans l'élaboration de leur dossier de demande.

Une rencontre entre divers porteurs de projets et deux experts de l'Aide suisse à la montagne a pu être organisée à l'Isle.

Fête de la Tulipe, un 50e anniversaire en vue

Manifestation phare de la commune de Morges, elle fêtera sa 50e édition en 2020. Le Comité d'organisation a souhaité être accompagné par l'ARCAM pour donner à ce jubilé la dimension qu'il mérite. Un groupe de travail a défini les événements qui prendraient place dans cette manifestation. L'ARCAM a assuré la conduite du projet en établissant les contacts nécessaires, les recherches de fonds et la communication.

Un voyage à La Haye aux Pays-Bas a par ailleurs permis de promouvoir Morges et la Fête de la Tulipe au sein de la World Tulip Society et de recevoir un prix saluant l'intérêt de la manifestation morgienne.

La gouvernance du tourisme, un enjeu important

Le développement du tourisme doit pouvoir se reposer sur une stratégie claire et une gouvernance efficace. La stratégie touristique porte sur la période 2015-2020. L'ARCAM s'assure de son suivi et débutera la version 2021-2026 dans une année.

S'agissant de la gouvernance du tourisme dans le district de Morges, l'année 2019 a permis de mettre en place les nouvelles instances directrices de Morges Région Tourisme et de développer les collaborations nécessaires pour assurer les relais d'informations touristiques, notamment à Aubonne pour la mise en place d'un point d'information. La nouvelle gouvernance permet de développer de nouveaux produits la commercialisation via TOMAS et d'assurer la coordination avec les acteurs touristiques (offices du tourisme locaux, Parc Jura vaudois, etc.).



Les Etats généraux du tourisme, un rendez-vous important

Comme chaque année, MRT organise avec l'ARCAM une rencontre « Les Etats généraux du tourisme » qui réunit l'ensemble des acteurs du tourisme régional. Ceux-ci peuvent ainsi disposer des dernières informations sur les projets menés dans le district et s'assurent un espace de réseautage intéressant.

Pour la deuxième année consécutive, l'édition 2019 s'est focalisée sur le programme Slow Destination mené dans le district. Elle s'est déroulée en automne aux Ateliers de la Côte à Etoy. Des ateliers créatifs, à choix, ont été proposés aux participants pour « apprendre quelque chose à transposer dans leur entreprise ». Dans ce cadre, MRT a dressé un état de situation de l'actualité touristique, les dernières démarches entreprises autour du programme Slow Destination et le nouveau positionnement de la région. Cette séance a également été l'occasion de présenter le nouveau logo de MRT.



La plateforme be-mobile, l'information touristique 2.0

Ce projet s'inscrit dans le prolongement du projet de signalétique mis en place en collaboration avec le parc Jura vaudois. Il a permis l'installation de panneaux d'information dans plusieurs communes du district de Morges et dans des gares MBC. Equipés d'un QR code, ils permettent de diriger l'utilisateur vers un système d'assistance automatisé sur le smartphone qui renseigne et propose des balades.

L'élaboration de la plateforme be-mobile permet aux offices du tourisme d'assurer une présence constante auprès du touriste et les inciter à se déplacer le long d'itinéraires proposés.

Ce projet a reçu le soutien de nombreux acteurs touristiques (OTV, autres régions, SPEI) et a pu obtenir différents financements qui permettront la mise en place de ce projet, d'abord à l'échelle de la région avec une extension prévue sur l'ensemble du canton, sur une durée de 3 ans.



Les taxes de séjour, un soutien capital au tourisme régional

La plateforme e-arcam constitue désormais l'outil incontournable, tant pour les assujettis que pour le bureau de perception. Les résultats pour 2019 sont les suivants :

Taxes brutes 2019		440'842.00
./. Frais de perception		<u>- 10'753.85</u>
Taxes nettes		430'088.15

Affectation 2019 :		
Offices du tourisme	350'000.00	
Fonds d'équipement morgien (FEM)	<u>+ 80'088.15</u>	430'088.15

S'agissant du FEM, celui-ci a été sollicité en 2019 de la manière suivante :

Arboretum	12'250.00	
Fête de la tulipe	20'000.00	
Maison du dessin de presse	8'000.00	
Soutiens divers	10'346.00	
Frais divers	<u>5'413.35</u>	56'009.35

Solde du FEM au 01.01.2019		263'604.15
Affectation 2019	+ 80'088.15	
Utilisation 2019	- 56'009.35	
Etat du FEM au 31.12.2019		287'682.95

COMPTES 2019

	Comptes 2019		Budget 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
AUTORITES	19 450.00	0.00	24 500.00	0.00
Comité	12 570.00		14 000.00	
Commissions	6 880.00		10 500.00	
GESTION OPERATIONNELLE	1 168 991.00	1 708 930.00	1 150 291.00	1 664 829.00
Personnel	958 933.00	666 875.00	935 691.00	616 229.00
Locaux	82 840.00	441.00	89 600.00	
Divers	29 756.00		30 000.00	
Finances	55 478.00	1 041 614.00	50 500.00	1 048 600.00
Communication	41 984.00		44 500.00	
PROMOTION ECONOMIQUE	220 761.00	77 738.00	238 828.00	100 000.00
Gestion du secteur	220 761.00	77 738.00	238 828.00	100 000.00
Actions				
DEVELOPPEMENT REGIONAL	153 347.00	25 782.00	185 575.00	85 000.00
Gestion du secteur	118 558.00		117 575.00	50 000.00
Actions	34 789.00	25 782.00	68 000.00	35 000.00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	260 724.00	108 773.00	257 161.00	120 000.00
Gestion du secteur	137 918.00		142 161.00	
Actions	122 806.00	108 773.00	115 000.00	120 000.00
TOURISME	348 244.00	234 213.00	371 445.00	245 000.00
Gestion du secteur	348 244.00	234 213.00	371 445.00	245 000.00
Actions				
TOTAUX	2 171 517.00	2 155 436.00	2 227 800.00	2 214 829.00
<i>Résultat - excédent de charges</i>		<i>16 081.00</i>		<i>12 971.00</i>

Bilan au 31 décembre 2019

ACTIF	
Disponibilités	82 744.41
Caisse	393.45
Compte courant	82 350.96
Débiteurs	564 462.35
Débiteurs	564 462.35
Placements du patrimoine financier	319 674.98
Fds "Réserve FISARC"	35 083.25
Fds "Projets économiques"	36 823.50
Fds "Actions diverses"	162 509.33
Fds "FNA"	85 258.90
Actifs transitoires	63 777.85
Actifs transitoires	63 777.85
Investissements	1.00
Mobilier et matériel	1.00
TOTAUX	1 030 660.59

PASSIF	
Engagements courants	294 661.09
Créanciers	294 661.09
Passifs transitoires	134 719.70
Passifs transitoires	134 719.70
Fonds de réserve	487 289.98
Fds "Engagement FISARC"	35 083.25
Fds "Projets économiques"	36 823.50
Fds "Actions diverses"	156 509.33
Fds "FNA"	113 873.90
Fds "PDRm"	25 000.00
Fds "Slow destination"	100 000.00
Fds "P+R COMO"	20 000.00
Capital	113 989.82
Capital	130 070.78
Résultat	-16 080.96
TOTAUX	1 030 660.59

PROJETS 2020



L'ARCAM continuera ses actions conformément à ses stratégies, ce qui inclut la poursuite de certaines actions récurrentes :

- Les prestations aux entreprises (conseils, recherches, cours pour apprentis)
- L'appui aux communes (formation, accompagnement, énergie)
- Le développement de projets (recherche de financement, conseils)
- L'amélioration de la mobilité (P+R, transports publics, mobilité douce, mobilité électrique)
- L'essor de produits touristiques adaptés (nouvelles prestations, digitalisation de l'information touristique, finalisation du projet Slow Destination)
- Mise en œuvre d'études d'aménagement du territoire (revitalisation des centres, système de gestion des zones d'activités)



ABRÉVIATIONS

AppApp	Appuis aux apprentis
ARE	Office fédéral du développement territorial
B+R	Bike (vélo) et rail
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CODEV	Coordination du développement économique vaudois
DEIS	Département de l'économie, de l'innovation et du sport
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
EPFL	Ecole polytechnique fédéral de Lausanne
ETP	Equivalent Temps Plein
FEM	Fonds d'équipements morgien (tourisme)
FONPRO	Fondation cantonale pour la formation professionnelle
FNA	Fonds pour de nouvelles activités
Innotour	Innovation touristique
LADE	Loi sur l'appui au développement économique
LPR	Loi sur la politique régionale
MBC	Compagnie de transport Morges-Bière-Cossonay
MRT	Morges Région Tourisme
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
Opair	Ordonnance sur la protection de l'air
ORP	Office régional de placement
OTV	Office du tourisme vaudois
PDER	Programme de développement économique régional
PDRA	Programme de développement régional agricole
PHR	Programme pilote Territoire d'actions Economie
PME	Petites et moyennes entreprises
P+R	Parc et rail
SEFA	Société électrique des forces de l'Aubonne
SGZA	Système de gestion des zones d'activités
SPEI	Service cantonal de la promotion économique et de l'innovation
TOMAS	Touristdata shop
UCV	Union des communes vaudoises
VLS	Vélos en libre service

*Document rédigé et mis en page
par l'Association de la région de
Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)*

© ARCAM – Avril 2020



RÉGION
COSSONAY
AUBONNE
MORGES